

L'ÉCLAIRCIE COMMERCIALE



Tout au long de sa vie, la forêt se transforme. Plusieurs arbres mourront parce qu'ils ne sont pas assez forts pour résister aux maladies, aux insectes ou à la compétition avec les arbres voisins. L'éclaircie commerciale permet de récolter ces arbres qui seraient perdus naturellement d'une façon ou d'une autre. Également, en ouvrant le boisé, la lumière se rend plus facilement en sous-bois, favorisant ainsi le développement de jeunes arbres.

Qu'est-ce que c'est ?

L'éclaircie commerciale est une coupe partielle effectuée dans les forêts qui sont relativement denses et dont le diamètre moyen est supérieur à 10 centimètres (4 po).



Pour réaliser une éclaircie commerciale, le diamètre moyen des arbres doit être supérieur à 10 centimètres (4 po). Source: SPBM

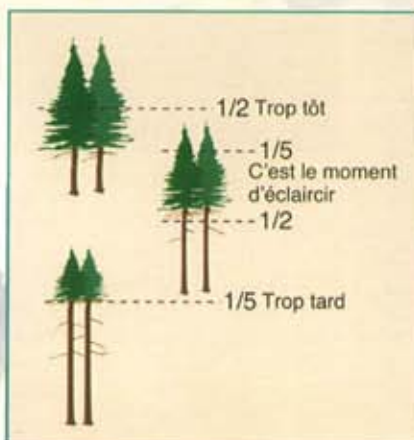
Il est recommandé de prélever environ le tiers du volume sur pied, sauf dans le cas où les arbres sont très hauts ou qu'ils semblent avoir un enracinement peu profond. En effet, dans ces forêts, il est préférable de diminuer l'intensité de l'éclaircie pour éviter que le vent y circule trop facilement et jette les arbres par terre.

L'éclaircie commerciale est très utile si vous comptez utiliser vos billes pour le sciage ou le déroulage. Par l'ouverture de la forêt, vous favorisez la croissance en diamètre des tiges qui demeurent sur pied.

Quand éclaircir ?

C'est en évaluant la cime des arbres que vous déterminerez le moment propice à l'éclaircie. Lorsque les cimes vivantes s'entrecroisent et qu'il n'y a presque plus de lumière qui pénètre à l'intérieur du couvert forestier, il est temps d'éclaircir. Cependant, il est important de vérifier si vos arbres peuvent réagir favorablement à l'éclaircie. En effet, si les tiges n'ont plus suffisamment de branches vertes, elles n'auront pas assez d'énergie pour augmenter leur croissance.

Par exemple, si votre arbre a des branches vivantes sur moins du tiers de la longueur de sa tige, sa réaction à l'éclaircie ne sera pas très appréciable. D'un autre côté, s'il y en a sur plus de la moitié de sa tige, c'est qu'il est trop tôt pour éclaircir puisque des branches basses se développent encore par l'entrée de la lumière en sous-bois. Le boisé n'est donc pas assez dense pour être éclairci. Bref, c'est lorsque les branches vertes couvrent un peu moins de la moitié de la hauteur de l'arbre (40%) qu'il est temps d'éclaircir. Il est important que l'éclaircie soit faite au moins 10 à 15 ans avant la récolte totale de la forêt, pour que les arbres puissent profiter de l'intervention en augmentant suffisamment leur croissance.



Tiré de: Sylviculture d'un boisé privé. OPBRQ, CERFO

De nombreux avantages à éclaircir sa forêt

- Récolte d'une bonne partie du bois qui serait perdue par mortalité.
- Obtention de tiges de plus grandes dimensions que dans les forêts non traitées.
- Meilleur développement racinaire des arbres sur pied après le traitement. Ceux-ci sont donc en meilleure santé et plus résistants aux vents.
- Augmentation des profits lors de la coupe finale par la création d'une forêt de meilleure qualité.
- Développement de jeunes arbres en sous-bois facilité par l'ouverture du boisé.



L'éclaircie commerciale favorise le développement des jeunes arbres en sous-bois. Source: SPBM

L'ÉCLAIRCIE COMMERCIALE

Quoi faire sur le terrain ?

Le but fondamental de l'éclaircie commerciale est d'orienter la sélection naturelle des arbres vers les plus vigoureux. Vous devez donc choisir les arbres les plus sains et les plus droits, dont la cime est assez développée pour réagir au traitement sylvicole. On les appelle les arbres d'avenir. Vos choix doivent aussi se porter sur les espèces d'arbres désirées par le marché du sciage, puisque l'éclaircie vise aussi à améliorer la qualité du bois.



Les arbres d'avenir doivent être en bonne santé, avoir une tige droite et une cime bien développée. Source: SPBM

Suite à votre sélection, il s'agit ensuite de dégager suffisamment vos arbres d'avenir pour que le couvert ne se referme pas complètement avant votre prochaine intervention dans la forêt. Évitez toutefois de créer de trop grandes trouées, particulièrement dans les sapinières où les risques de chute d'arbres, à cause du vent, sont élevés en raison de l'enracinement peu profond du sapin.

Bref, si vous dégagez entièrement la cime de vos arbres d'avenir, ils pourront se développer selon leur pleine capacité puisqu'ils n'auront pas à compétitionner avec les autres pour le soleil, l'air et l'espace. En général, vous devriez enlever environ le tiers du volume, **incluant le bois récolté dans les chemins de débardage**. Il est donc, important de minimiser la largeur de ceux-ci afin de bien répartir votre récolte sur le secteur traité.

Quelques trucs pratiques

- Sélectionnez vos arbres d'avenir avant la coupe. Il suffit de marquer les tiges à éliminer avec de la peinture. Vous pouvez demander l'aide de votre conseiller forestier lors de cette étape qui est déterminante pour la réussite de votre éclaircie.



Au moment de l'éclaircie, les tiges qui nuisent à la croissance des arbres d'avenir sont récoltées. Elles sont identifiées avant la coupe avec de la peinture ou des rubans. Source: OPBRQ

- Prévoyez plusieurs sentiers de débardage. Vous faciliterez ainsi la sortie du bois et diminuerez les risques de blessures aux tiges d'avenir provoquées par la machinerie. La distance idéale entre vos chemins de débardage devrait être de 20 mètres (66 pi) afin de vous permettre de travailler sur une zone de 10 mètres (33 pi) de chaque côté des sentiers.



Avec plusieurs sentiers de débardage, il est plus simple de sortir le bois coupé sans blesser les tiges qui demeurent sur pied. Source: FPBQ

- Profitez de cette intervention dans votre forêt pour récupérer les arbres qui présentent des défauts et ceux qui sont voués à une mort prochaine. Ceux-ci peuvent être mis en marché pendant qu'ils sont encore debout.

N'oubliez pas que l'éclaircie vise à éduquer votre forêt. Il est donc important qu'elle soit bien faite, car c'est la qualité de votre futur boisé qui est en jeu!

Autres sources d'information

Gestion du boisé, 1980. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, direction de l'enseignement en agro-alimentaire, leçon 5.

Guide d'admission et d'évaluation des travaux sylvicoles, 1989. Programme d'aménagement forestier des terres indiennes, gouvernement du Canada.

L'éclaircie des plantations, Prigent, Guy, 1994. Revue de littérature, direction de la recherche, service de l'amélioration des arbres.

Réussir ma forêt, 1987. Guide d'aménagement des forêts privées, service canadien des forêts.

Sylviculture d'un boisé privé, 1989. OPBRQ, CERFO.



Éclaircie commerciale dans une forêt mélangée. Source: SPBM